



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2009-2010

Préparé et soumis par François Ste-Marie
Mai 2010

LISTE DES MEMBRES RÉGULIERS ET AFFILIÉS
--

BAS ST-LAURENT (région 01)

BOUFFÉE D'AIR DU KRTB (LA)
CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE ET
D'INTERVENTION DE CRISE DU BAS ST-LAURENT

Hélène Chabot
François Gamache

QUÉBEC (région 03)

PECH
CENTRE DE CRISE DE QUÉBEC

Benoît Côté
Louise Larouche

MONTRÉAL (région 06)

ASSOCIATION IRIS
CENTRE L'AUTRE MAISON
CENTRE DE CRISE LE TRANSIT
CENTRE DE CRISE TRACOM inc.
CENTRE DE CRISE DE L'OUEST DE L'ÎLE

Eugénelle Fortin
Isabelle Ferland
Daniel Cossette
Christine Deschênes
François Ste-Marie

HULL / GATINEAU (région 07)

CENTRE D'AIDE 24/7

Nathalie Girard

LAVAL (région 13) Membre affilié

ILOT (L')-SERVICE RÉGIONAL DE CRISE DE LAVAL

Sylvie Picard

LANAUDIÈRE (région 14)

SERVICES DE CRISE DE LANAUDIÈRE (LES)

Mireille Rabeau

LAURENTIDES (région 15) Membre affilié

SOLEIL LEVANT

Marie-Josée Bleau

MONTÉRÉGIE (région 16)

CENTRE DE CRISE MAISON SOUS LES ARBRES
CONTACT RICHELIEU-YAMASKA
LE TOURNANT
LE PASSANT
ENTR'ELLES Granby

Jean-François Lavallée
Louise Huot
Ginette Pageon
Yves Longpré
Sophia Cotton

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Cher(ères) membres,

Il y a un an, suite à la rencontre que je nommerais d'historique au sein du Regroupement et qui a donné naissance à l'Accord de Drummondville, s'est naturellement imposé la problématique de visibilité de nos services. Sortir de l'ombre! S'exposer, mettre les services communautaires d'intervention de crise du Québec en lumière, sans fausse modestie. Voilà une des premières réflexions qui a ressurgi quand, ayant accepté la présidence du Regroupement, en compagnie de collègues précieux et désireux de s'impliquer, nous esquissions les premières actions à entreprendre pour éventuellement atteindre les objectifs de l'Accord de Drummondville. En jetant un regard en arrière, je me dois de dire en toute humilité que nous devons être fiers des efforts communs et de l'énergie déployée pour cette première année.

Au moment d'écrire ses lignes, un communiqué de presse a été envoyé à tous les médias du Québec, faisant état de notre présence d'experts de l'intervention de crise au sein de la culture sociale et communautaire. La flèche est lancée! Puissions-nous être solidaires et confiants pour avancer dans ce projet et qu'un jour nous puissions dire, voilà, nos efforts n'ont pas été vains.

Un grand merci à Eugénelle Fortin, François Ste-Marie, Jean-François Lavallée et Nathalie Girard pour leur inestimable collaboration, leur grande générosité et leur sens de la rigueur, ainsi qu'à tous les membres du RESCICQ pour leur confiance indispensable. Aussi, je tiens à remercier tout particulièrement les intervenantEs oeuvrant dans nos services, qui sont une source d'inspiration constante et qui, dans les moments de doute, me ramène toujours au sens réel de cette aventure.

En vous souhaitant un magnifique été,

Christine Deschênes
Présidente

RAPPORT ANNUEL DU REGROUPEMENT DES SERVICES COMMUNAUTAIRES D'INTERVENTION DE CRISE DU QUÉBEC

2009-2010

Lors de l'assemblée générale annuelle de 2009, les membres établissaient le plan d'action suivant :

- Comte tenu du contexte, poursuivre et maintenir les liens avec l'A.Q.P.S. et entre les centres de crise et les CPS;
- supporter l'implantation des centres de crise communautaires dans les différentes régions du Québec;
- poursuivre nos représentations et implication auprès des membres;
- Accord de Drummondville.

Parmi ces priorités, l'Accord de Drummondville a occupé la plus grande part des énergies du conseil d'administration et des membres des comités stratégie et communication. Aussi, un dossier très important (Loi 21) a dû être priorisé en cours d'année, touchant de très près nos pratiques et occupant beaucoup d'énergie en représentations et documents à rédiger et à fournir auprès de l'Office des professions.

Le troisième priorité soit : « *poursuivre nos représentations et implication auprès des membres* » a été traité par la visite de notre présidente à deux services de crise de Montérégie qui se sont depuis joints au RESCICQ.

L'ACCORD DE DRUMMONDVILLE

L'année 2009-2010 a débuté avec une grande responsabilité pour le conseil d'administration. En effet, lors de l'Assemblée générale spéciale du 31 mars 2009, était adopté à l'unanimité l'Accord de Drummondville (AD). Lors de cette réunion, 10 membres sur 14 (71%) étaient présents, une participation record.

À cette même Assemblée furent créés deux comités :

- Comité stratégie :
Christine Deschênes
Eugénelle Fortin
François Ste-Marie
- Comité communication :
Christine Deschênes
Nathalie Girard
Jean-François Lavallée

Ces deux comités se sont rencontrés à plusieurs reprises au cours de l'année. Le comité communication a pourvu le RESCICQ d'un logo (*grâce aux contacts de M. Jean-François Lavallée, ce logo est une gracieuseté de la firme Y Marketing*), première étape importante de visibilité, donnant une image officielle au regroupement.

Une autre étape essentielle et combien productive a été l'embauche d'une personne contractuelle en communication, *Marie-Pier Desharnais*, qui nous a pourvu d'un plan de communication triennal dont les premières actions ont été finalisées au moment où j'écris ces lignes. Dans cette foulée, une compilation de données de tous les services de crise a été effectuée, données essentielles afin de brosser un tableau réaliste pour la poursuite des travaux, autant en lien avec l'Accord de Drummondville que la Loi 21.

Le comité stratégie, qui a été impliqué de façon active au sein du comité communication a pour sa part donné naissance à un document qui est encore à l'étape d'ébauche. Ce document synthèse regroupant à la fois l'historique, des données factuelles, nos préoccupations (*ayant débouchées à l'Accord de Drummondville*) et notre position dans la sphère du PASM servira éventuellement aux rencontres avec le Ministère de la santé et des services sociaux.

Plusieurs rencontres ont eu lieu pour débattre de la façon stratégique à adopter et il est devenu clair que notre identité « hybride », dans un contexte social un peu morose, ne facilitait pas la prise de décision et l'angle à adopter devenait difficile à saisir. Ce pourquoi ce même comité a proposé que cette discussion soit élargie à tous les membres, dans le cadre de l'AGA du 13 mai de cette année, afin de mieux estimer notre pouvoir de négociation ainsi que de mieux cerner les enjeux en découlant. Et surtout, pour être en mesure de prendre une décision éclairée et collective.

Pour l'année qui s'en vient et ce avec l'appui des membres, le conseil d'administration a la ferme intention de poser des gestes décisifs dont l'adoption d'une stratégie visant l'atteinte de la parité avec les conditions de travail du réseau tel que libellé dans l'Accord de Drummondville.

Parallèlement à ces réalisations, le conseil d'administration a adopté des modifications aux règlements généraux qui demeurent à être entérinées en AGA. Ces modifications visent essentiellement à mieux encadrer ce qui s'appelait « C.A. élargi » et a débouché sur la notion de « Assemblée Générale Régulière ». Ces modifications ont pour effet de réduire la confusion lors de la votation des résolutions et d'augmenter le pouvoir des membres.

LA LOI 21

Bien que les modifications au code des professions du Québec étaient dans l'air depuis plusieurs mois, les enjeux se sont soudainement concrétisés pour nous lors de la participation de la présidente et de la vice-présidente du Regroupement à une réunion du comité de l'Office des professions chargé de faire des recommandations à la ministre de

la justice sur les règlements d'application de ladite loi. À cet égard, elles furent d'emblée invitées à siéger sur les Tables d'analyse concernant la situation des techniciens oeuvrant en santé mentale et en relations humaines.

Plusieurs rencontres ont eu lieu par la suite et jusqu'à maintenant, les services communautaires d'intervention de crise du Québec sont assurés d'une présence dans les recommandations qui seront faites auprès de la ministre de la justice en décembre prochain. Il est encore trop tôt pour connaître les conclusions ou les effets que ces recommandations auront sur notre quotidien mais il est possible que la réglementation puisse servir de levier à nos demandes de parité rémunérationnelle avec le réseau. Déjà certains actes que nos intervenants posent sont des actes réservés ou réservés/partagés aux membres de certains ordres professionnels dont nos intervenants devront peut-être faire partie. Les travaux ainsi que les représentations continuent.

LA COLLABORATION PROVINCIALE

Vers la fin de l'année 2009-2010, le RESCICQ a été invité par le RRASMQ à une rencontre regroupant l'AGID-SMQ, la FFAPAMM, l'ACSM-QUÉBEC, l'AQPS et Revivre. Cette rencontre de regroupements provinciaux visait à explorer les possibilités de travail conjoint sur des problématiques communes telles l'attraction de la main-d'œuvre, le financement et l'implantation du PASM 2005-2010. Une seconde rencontre se tiendra au début 2010-2011. Un grand merci à Hélène Chabot qui a généreusement accepté de s'occuper de ce dossier.

RÉUNIONS, IMPLICATIONS

Le conseil d'administration s'est réuni à 5 reprises, dont deux en Assemblée Générale Régulière, afin de connaître la position des membres sur ses orientations ainsi que d'informer sur la poursuite des travaux des différents dossiers.

Les comités communication et stratégie se sont réunis une fois chacun et ont tenu quatre réunions conjointes.

Nous voudrions, avant de mettre le point final à ce rapport d'activités, remercier les administrateurs qui ont déployé une énergie extraordinaire pour l'avancement du RESCICQ tout en assumant leurs tâches à leur propre centre de crise.

Christine Deschênes	Présidente
Eugénelle Fortin	Vice-présidente
Louise Larouche	Administratrice
François Gamache	Administrateur
Hélène Chabot	Administratrice
Daniel Cossette	Administrateur

Nous aimerions aussi souligner l'implication des membres non administrateurs ayant participé aux comités :

Nathalie Girard, Jean-François Lavallée ainsi que notre conseillère en communication Marie-Pier Desharnais, pour la compétence et l'énergie, l'enthousiasme et le temps qu'ils ont mis à la réalisation des objectifs du RESCICQ.

Enfin, nous remercions du fond du cœur Madame Martine Tanguay et Monsieur Yanick St-Pierre de Y Marketing pour le travail relié à la conception de notre logo qu'ils ont exécuté gracieusement.

François Ste-Marie
Secrétaire trésorier
Pour le conseil d'administration

Administrateurs au RESCICQ
2009-2010

Christine Deschênes	présidente
Eugénelle Fortin	vice-présidente
François Ste-Marie	secrétaire/trésorier
Hélène Chabot	administrateur
Daniel Cossette	administrateur
François Gamache	administrateur
Louise Larouche	administrateur